

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le ministère de la Justice recrute des magistrats :
Inscriptions aux concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (ENM)
du 15 janvier au 15 mars 2018 à 17 heures (heure de Paris)**

Fier de rendre la Justice ! #DevenezMagistrat

Vous souhaitez rejoindre une carrière juridique aux champs d'activité variés, exercer une mission essentielle au sein de la société et indispensable au vivre ensemble ? Vous aimez le droit et le contact humain ? Les concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (ENM) sont faits pour vous.

3 concours sont ouverts et s'adressent à des profils divers :

- Le 1er concours est destiné **aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4** âgés de 31 ans au plus : c'est la voie d'accès principale à la magistrature (plus de 85% des effectifs en sont issus).
- Le 2ème concours s'adresse **aux fonctionnaires ou agents publics exerçant depuis au moins 4 ans**, qu'ils soient greffiers, lieutenants de police, inspecteurs du travail ou professeurs..., ils peuvent s'orienter vers les fonctions de magistrat.
- Le 3ème concours est dédié **aux candidats justifiant d'au moins 8 ans d'activité dans le secteur privé** et leur permet de se reconverter professionnellement au sein de la magistrature.

Les inscriptions s'effectuent du 15 janvier au 15 mars 2018 à 17h. (heure de Paris) **par voie électronique sur le site internet de l'École nationale de la magistrature** (ENM). En cas d'impossibilité de s'inscrire par téléprocédure, il appartiendra au candidat de se procurer le formulaire d'inscription soit par téléchargement soit sur simple demande auprès de l'ENM Bordeaux et d'en faire retour par LRAR dans les mêmes délais.

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront du 4 au 8 juin 2018.

A l'issue du concours, les futurs magistrats bénéficient d'une formation rémunérée de 31 mois. Cette formation dispensée à l'ENM, située à Bordeaux, fait une place essentielle à la pratique : près de 70% du temps de l'auditeur de justice est consacré aux stages en juridiction.

Depuis 2012, la magistrature connaît un haut niveau de recrutement.

En 2017, 280 postes ont été offerts : 215 pour le 1er concours, 51 pour le 2e concours et 14 pour le 3e concours.

Le nombre de postes offerts en 2018 sera communiqué au printemps prochain.

**Pour en savoir plus sur le [concours](#).
Découvrez les [témoignages de magistrats](#).**

